

c) Etudes et Vie universitaire

La délégation de signature porte sur les actes et décisions relatifs à l'inscription, à la scolarité, à l'organisation et à l'aménagement des examens et concours des étudiants relevant de la composante à l'exclusion :

- des diplômes,
- des conventions de stage à l'étranger des étudiants inscrits en formation initiale se déroulant hors des pays sans risques.

d) Relations internationales

La délégation de signature porte sur les actes et décisions relatifs à la mobilité internationale à l'exclusion :

- des accords de coopération internationale,
- des demandes de subventions financières auprès des collectivités, en lien avec des projets internationaux,
- des réponses aux appels à projet dans le cadre des actions de coopération internationale en matière de formation,
- des documents officiels ERASMUS relatifs à la mobilité.

e) Hygiène et sécurité

La délégation porte sur tout document concernant la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans la composante à l'exclusion :

- des demandes d'utilisation exceptionnelle de locaux,
- des déclarations d'effectifs,
- des autorisations de travaux,
- des permis de construire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe KERN, délégation est accordée à Monsieur Dominique TREBOUET, Directeur adjoint.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe KERN et de Monsieur Dominique TREBOUET, délégation est accordée à Madame Angélique LAUGEL-EHLES, Responsable administrative.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe KERN, de Monsieur Dominique TREBOUET et de Madame Angélique LAUGEL-EHLES, délégation est accordée à Madame Carine PARTY, Responsable financière.

Article 5

Délégation est accordée à Monsieur Jérôme CARRAYROU, Chef du département GB, à Monsieur Christophe LERCH, Administrateur provisoire du département GEA, à Monsieur Jean Jacques KARL, Chef du département GIM, à Monsieur Gerald FERBLANTIER, Chef du département MP, à Madame Amandine MATHIEU, Responsable de la licence professionnelle M3E, à Monsieur Denis CHANEL, Responsable de la licence professionnelle GPS et à Madame Sophie VANRUYMBEKE CLEMENTZ, Responsable du DU PAREO ACCES, à effet de signer :

- pour les formations relevant de leur département, les bulletins de notes, les notifications de décisions des jurys, les avis de poursuites d'études, les conventions de projets tutorés et les conventions de stage relatives à leur domaine d'activité se déroulant en France ou à l'étranger dans les pays sans risques recensés sur le site du FSD CNRS.

Article 6

La délégation est publiée sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

La délégation prend effet à compter de la date de publication. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

La Directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Strasbourg, le 04 octobre 2023

Le Président,




Michel Deneken

Transmission à : Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et la recherche, Madame la directrice générale des services, Monsieur l'Agent comptable, Madame la Directrice des finances, Madame la Directrice des ressources humaines, aux intéressés.

